



Formateur Instructeur FI-FI(S)

Fiche technique

Descriptif

Le stage **FI-FI(S)** est un stage de formation théorique et pratique destiné à enseigner les techniques d'instruction du pilotage des planeurs et du vol à voile à des candidats FI(S).

Les formations FI-FI (S) de la FFVV sont délivrées dans le cadre de l'ATO CNVV.

Le titre de FI-FI(S) permet à son titulaire de dispenser l'instruction au sol et en vol en vue de la délivrance, de la prorogation et du renouvellement des qualifications d'instructeur FI(S).

Formation théorique – 16 heures

- Réglementation, retour sur la réglementation AIRCREW
- L'ATO CNVV de formation des Formateurs
- Facteurs Humains
- Procédures administratives des formations de FI(S) et FE(S)
- Sécurité des vols : TEM et REX
- L'Évaluation d'entrée en stage FI(S)
- Guides et mémento de l'instructeur
- Présentation de la méthode de pilotage par la structure des leçons de base et du vol à voile élémentaire
- Points clés de la formation

Formation pratique – 10 heures

- Pédagogie appliquée au pilotage (cours, simulateur et vols)
- Leçons de pilotage délicates (cours, simulateur et vols)

Prérequis

- Être titulaire d'une qualification instructeur FI(S) en état de validité
- Justifier de 300 h de vol comme commandant de bord dont 150 h d'instruction en vol.
- Sur avis favorable d'un examinateur d'instructeur et du président de l'association

Durée

La formation FI-FI(S) s'étend sur un minimum de 27 heures (environ 4 jours).

Un 5^{ème} jour est prévu pour l'Évaluation de compétence AOC.

Localisation

La formation FI-FI(S) sera effectuée dans l'ATO CNVV à Saint Auban.